

LA LETTRE DES



Sables

**VENDÉE GLOBE**

Les skippers fêtés en héros pour leur retour à Port Olona
Voir page 7

**CULTURE**

Abd Al Malik et Anis au Festival Nouvelle chanson du 1er au 4 avril
Voir page 10

La redéfinition du plan de circulation, liée à la rénovation de la promenade du remblai, sera présentée le 30 mars aux Atlantes.

Chiffres clés

18.000

C'est le nombre de visiteurs accueillis au Musée de l'Abbaye Sainte-Croix pour visiter l'exposition conjointe Pajot – Lamazou d'octobre à début mars.

478 m²

c'est la superficie du nouveau bâtiment de l'École de musique qui abrite un auditorium, une grande salle pour les percussions et trois studios.

Continuer à donner du sens à la ville

En juillet 2005, nous vous présentions « Les Sables-d'Olonne 2010 », programme dynamique, suite logique du « contrat de station » qui avait mené, durant les années 80 et 90, à moderniser notre ville et à programmer et aménager dans le temps l'amélioration de notre cadre de vie commun. Nous appuyant sur les études préliminaires réalisées sous le parrainage de l'AFIT (Agence Française de l'Ingénierie Touristique) et du Ministère du tourisme, nous étions allés à votre rencontre lors de réunions publiques pour esquisser ensemble le nouveau visage des Sables-d'Olonne et de décider ensemble des bons choix.

Aujourd'hui sonne l'heure de la réalisation, des premiers coups de pioche, pour réaliser un programme de qualité propice à notre qualité de vie, à celle de nos enfants, et à celle de nos visiteurs que nous souhaitons toujours plus nombreux. Ces grands projets ont été préparés rationnellement. De longues études précises et scientifiques les ont encadrés. La concertation avec nos concitoyens et nos professionnels a été constante : réunions publiques, maquette, exposition, registres d'observations : rien n'a manqué. Chacun a pu s'exprimer durant

de longs mois sur les cahiers de remarques établis à cet effet, que ce soit en mairie ou à l'entrée du village du Vendée Globe. Le résultat de cette consultation a été remarquable et a répondu à notre attente.

Parallèlement aux équipements, la circulation automobile, problème récurrent et difficile, a été confiée au Cabinet Iris. Les options présentées tiennent compte d'un comptage minutieux des flux automobiles en période de pointe et de leur transposition en image de synthèse par simulation numérique.



Le lundi 30 mars à 20 h 00 aux Atlantes, Iris vous présentera cette projection lors d'une réunion publique afin que chacun puisse appréhender au mieux le nouveau dispositif et en devenir acteur.

Tous les atouts seront mis de côté avant que la vérité n'apparaisse lors des essais grandeur nature au cours de la saison 2009, et en particulier sur le remblai. Les nouveaux stationnements, en particulier le nouveau parking Nicot-Centre ville, permettront de transformer l'automobiliste en piéton à proximité du centre et de la mer, en stationnant sa voiture à l'entrée directe de l'hypercentre. Au vu de l'aide apportée par ces nouvelles places de stationnement, de l'expression du public, des nouveaux comportements adoptés, ce travail de préparation nous permettra, dans la pérennité, de décider des meilleures conditions du nouveau plan de circulation.

Louis Guédon,
Député-Maire des Sables-d'Olonne
Président de la Communauté de Communes des Olonnes

Le point sur les travaux

Rue Colbert

Dans quelques jours, la rue Colbert sera de nouveau ouverte à la circulation, désormais en sens unique. Elle présente un nouvel éclairage public ainsi qu'une chaussée et des trottoirs refaits à neuf.



Rue de l'Armistice

La rue possède un récent trottoir de 1m50 de large le long du cimetière entre le marché Arago et l'entrée du monument aux morts. Cet aménagement réalisé par les agents du service voirie de la Ville vise à améliorer le confort des piétons.



Poste Arago

A partir du 9 avril, les habitants du quartier Arago retrouveront leur bureau de Poste agrandi et rénové.



Rue Léon David et rue Molière

Le remplacement des conduites d'eau et les travaux d'assainissement sont désormais finis dans ces deux rues. La réfection de la voirie est en cours depuis le 9 mars, pour une durée d'un mois dans la rue Léon David et depuis le 16 mars pour une durée de 3 semaines dans la rue Molière.



Rue Léon David



Rue Molière



Les Halles Centrales

Les travaux de renouvellement intégral de la toiture sont confiés au cabinet d'architecture ERAC. Suite à la phase d'études et de consultations des entreprises pour l'appel d'offres en juin, la date de début de chantier sera fixée en concertation avec les commerçants des Halles.



Eglise Notre Dame de Bon Port

Ce monument religieux bénéficiera en avril ou mai d'une réfection de sa toiture sur le côté situé rue de l'église. Les travaux seront réalisés conjointement avec la DRAC des Pays de Loire après l'appel d'offres en cours.



Cours Blossac

Les travaux de remplacement des branchements d'eau potable et d'effacement des réseaux aériens sont terminés. Les travaux de voirie s'achèveront quant à eux à la fin du mois pour offrir des zones de stationnement mieux aménagées entre la rue du Grand Canton et la rue des Ecoliers.



Rue des Meuniers

Le chantier lié aux réseaux est en voie d'achèvement avec le remplacement de la conduite de gaz. Les travaux concernant la voirie vont ensuite prendre le relais pendant un mois.

Le parking Nicot « Centre Ville » va ouvrir en juin

1200 places de stationnement en plus pour la gare et le centre-ville



Le parking ouvrira en juin comme prévu.

Le chantier du nouveau parking centre-ville, nouveau nom du parking Nicot, se poursuit afin d'assurer l'ouverture prévue en juin.

Le démontage de la 2e grue marque la fin des travaux d'élévation. L'aménagement intérieur va donc pouvoir débuter avec no-

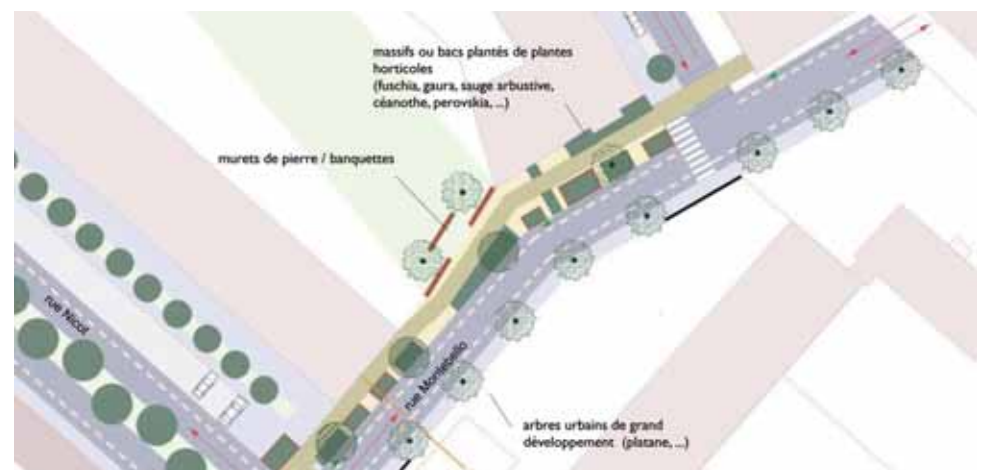
tamment la mise en place du réseau électrique et du local d'exploitation. La phase de finition concernant la peinture au sol pour la signalétique se déroulera au mois de mai. Parallèlement, les liaisons allant du parking vers la gare et vers le centre ville sont aménagées.

Liaison piétonne : Parking centre-ville / hyper-centre

Afin de permettre la création d'une liaison piétonne agréable entre le nouveau parking couvert et le centre-ville, une première tranche de travaux débutera en avril pour une durée de 6 semaines dans la rue Montebello. Celle-ci sera mise en sens unique, de la rue Nicot vers l'entrée du parking. Couloirs cyclables, promenade piétonne de 3m de large en pierres naturelles agrémentée d'espaces paysagers et éclairage public viendront ensuite embellir la voie.

Liaison piétonne : Gare SNCF / Parking centre-ville

L'ancien dépôt de presse de La Persévérante, acquis par la Ville des Sables-d'Olonne, sera démolie de mi-avril à début mai afin de laisser place à une nouvelle liaison piétonne entre le nouveau parking couvert du centre-ville et la gare. Les travaux d'aménagement de ce circuit seront accomplis pour l'ouverture du parking, prévue en juin. ■



Travaux de rénovation dans l'abbaye Sainte-Croix

La salle de conférence offre un confort inédit



La salle rénovée a accueilli l'après-midi slam de la Bibliothèque

La Salle de conférence de l'Abbaye Ste-Croix a fait peau neuve cet hiver. Les travaux de rénovation avaient débuté le 17 novembre 2008 et se sont achevés le 27 février dernier.

Afin de donner un nouveau souffle à ce lieu d'accueil et de manifestations, la Ville des Sables-d'Olonne a totalement repensé la salle et son équipement. Les revêtements muraux et de sol sont entièrement refaits ainsi que les peintures des boiseries. Les

sièges, les rideaux de scènes et de fenêtres sont remplacés par des neufs, la sonorisation remise au goût du jour et les installations électriques mises aux normes. Du côté du hall d'entrée, le sol est maintenant carrelé, des dalles sont installées au plafond, les murs et boiseries repeints et l'éclairage remplacé. Une zone billetterie a également été créée à cet endroit. Les sanitaires sont enfin totalement refaits et mis aux normes. ■

Recyclades 2009 le 4 avril sur le parvis de la Mairie

Bravo aux trieurs !



Samedi 4 avril, à l'occasion des Recyclades, le syndicat mixte Trivalis, en collaboration avec la Communauté de Communes des Olonnes et la Ville des Sables-d'Olonne, organise une journée de sensibilisation aux gestes quotidiens destinés à protéger notre environnement.

Le fait de trier, chaque semaine, une bouteille en verre, trois ou quatre cartons d'emballage et une dizaine de flacons en plastique constitue un acte concret qui préserve notre environnement. On évite ainsi l'extraction du sable, l'abattage d'arbres ou

encore le prélèvement de minerais, autant de ressources naturelles limitées à l'échelle de la planète. Ces petits gestes, répétés des millions de fois, diminuent également les émissions de CO2. En Vendée par exemple, le tri de 1 800 tonnes d'emballages en acier a évité, en 2008, l'émission de 3 200 tonnes de CO2. Pour ces raisons, les trieurs méritent d'être félicités.

Les trieurs quotidiens seront invités à rejoindre l'espace Recyclades sur la place de la mairie des Sables-d'Olonne le samedi 4 avril de 14h à 18h pour signer la charte « Moi aussi je trie ». Pour concrétiser leur engagement, ils pourront également se faire prendre en photo. Les photos prises rejoindront ensuite une fresque nationale formée par la communauté des trieurs. Les visiteurs éco-citoyens seront donc félicités mais aussi récompensés par des cadeaux.

La matinée du samedi sera consacrée aux portes ouvertes du centre de tri des emballages de Vairé sur le site de La Forterie. Les visiteurs pourront découvrir comment les emballages, qu'ils ont triés à la maison, sont préparés au recyclage. La visite de la cabine de tri en activité donnera l'occasion à chacun de mesurer l'importance du tri bien fait et de savoir ce que deviennent ces emballages triés et les bénéfices que la planète en retire. ■

Enquête Publique relative à la modification du Plan d'Occupation des Sols

Le Maire des Sables-d'Olonne a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification du Plan d'Occupation des Sols, visant à optimiser les possibilités de stationnement sur le site des Sauniers et à préciser les règles relatives à l'implantation des bâtiments par rapport aux voies publiques.

L'enquête se déroulera à la Mairie jusqu'au 22 avril inclus aux jours et heures habituels d'ouverture, de 8h15 à 12h15 et de 14h à 18h.

Jean Pondevie, commissaire-enquêteur, recevra en Mairie les jeudi 26 mars de 15h à 18h, mardi 7 avril de 15h à 18h, mercredi 15 avril de 9h15 à 12h15, mercredi 22 avril de 15h à 18h.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification du P.O.S. ou du P.L.U. pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur à la Mairie des Sables-d'Olonne. Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés à la mairie à l'issue de l'enquête.

Cette consultation est ouverte au public

Vote du budget primitif 2009

Un programme d'investissements ambitieux

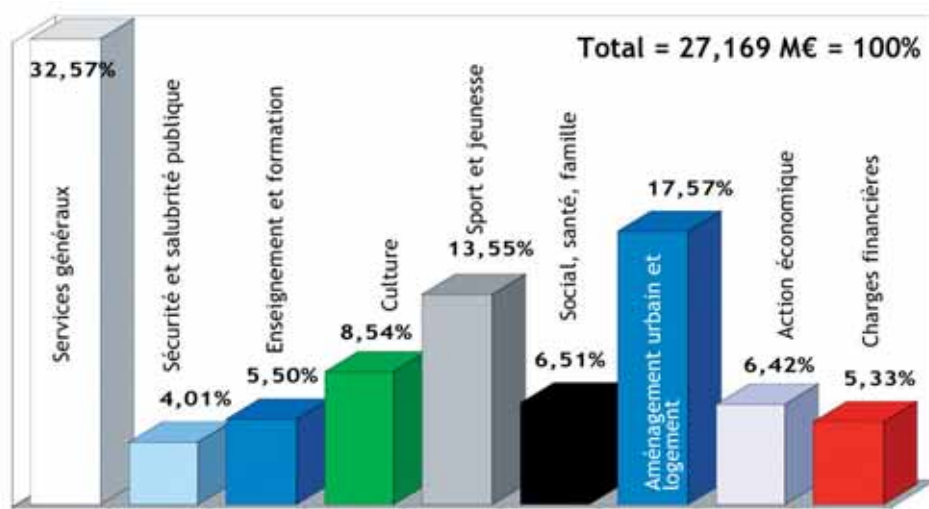
Le Conseil municipal a approuvé lors de sa séance du 9 février dernier le budget de l'année 2009. Le budget principal s'élève au total à 49,7 millions d'euros.

Le budget consacré aux dépenses réelles de fonctionnement s'élève à 27,17 millions d'euros, répartis comme présenté ci-contre.

Près des deux tiers des recettes sont apportées par les impôts et taxes, les dotations et subventions représentant 19,35% et les produits des services, du domaine et de gestion courante 12,79%.

Les taux des taxes d'habitation et foncières ont été votées le 2 mars en incluant une augmentation de 1,5% qui maintient les taux en dessous de la moyenne nationale des communes comparables. Le coefficient de mobilisation du potentiel fiscal est de 89%, à rapporter aux 112% de la moyenne nationale. Le taux de la taxe d'habitation passe de 14,47% à 14,69%, celui de la taxe foncière sur les propriétés bâties de 19,92% à 20,22% et celui sur les propriétés non bâties de 25,01 à 25,39%.

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement par grands secteurs d'activité



Budget primitif 2009 : consolidation Ville + TVA en €

Pour un Sablais payant une taxe d'habitation de 1000 €, la part revenant à la Ville des Sables-d'Olonne (environ 60%) augmentera ainsi de 9€ pour 2009, hors actualisation des bases d'imposition de 2,5%.

En rapport, le programme d'actions et d'investissement est ambitieux. 17,53 millions d'euros vont être consacrés aux dépenses réelles d'équipement.

Citons parmi les principales :

- travaux de voirie et espaces verts : 2,938 millions d'€
- subventions d'équipement (passerelle St Nicolas, parking Nicot, programme du Stella, dragage du chenal...) : 2,746 millions d'€
- aménagement du remblai : 2 millions d'€
- acquisitions foncières : 1,942 million d'€
- aménagement de Port Olona : 1,05 million d'€
- aménagement du littoral : 241 000 €
- liaison parking Nicot-centre ville : 200 000 €
- équipements sportifs et associatifs : 535 800 €
- équipements culturels : 209 000 €
- équipements scolaires et sociaux : 321 000 €
- port à sec : 400 000 €
- toiture des Halles centrales : 450 000 €
- salle de conférences de l'Abbaye Ste Croix : 240 000 €

Le financement de ce programme repose sur un recours à des emprunts nouveaux volontairement limités à 4,3 millions d'euros, le solde étant assuré par l'autofinancement et les subventions. ■

Bonne humeur mise en commun

Les Genêts d'Or ont fêté leurs 25 printemps

Le 30 janvier dernier, les Genêts d'Or se sont parés des couleurs espagnoles pour célébrer leur vingt-cinquième anniversaire avec les résidents, le personnel et les invités venus partager l'événement.

En 1984, la Ville des Sables-d'Olonne fonde l'établissement des Genêts d'Or pour accueillir des personnes âgées autonomes. Le fonctionnement de la résidence s'apparente à celui d'une maison de retraite en proposant une surveillance 24h/24, une restauration matin, midi et soir et d'autres services. L'établissement veut aussi s'inscrire dans une politique de maintien des personnes âgées dans une structure non

médicalisée. 25 ans plus tard, les Genêts d'Or comptent 93 résidents âgés de 53 à 99 ans. Quatre d'entre eux y résident depuis plus de vingt ans.

La soirée du 30 janvier dernier a réuni tous les acteurs importants de la vie des Genêts d'Or autour d'un buffet dansant. Le personnel et certains résidents ont mis l'Espagne à l'honneur en revêtant des costumes traditionnels conçus l'après-midi lors d'un atelier. L'animation a permis à tous de se retrouver et de s'amuser le temps de la soirée. Et de commencer à penser à la prochaine soirée d'anniversaire ! ■



Le personnel a donné le ton de cette soirée-anniversaire à l'espagnole !

Soirée du tourisme le 26 mars

Comment fixer les prix ?



Thème de cette année : le prix, après internet l'an passé et l'urbanisme en 2006.

Pour la troisième année, la Ville et l'Office de Tourisme des Sables-d'Olonne invitent les professionnels du tourisme à la soirée du tourisme. Le but est de les réunir afin de favoriser les échanges entre eux et de les informer des aménagements et animations prévus sur l'année.

En amont, une table ronde réunissant Anne Coutière, Directrice de l'Observatoire du Tourisme de Bretagne, Jean-Marc Lehu, Consultant en marketing, Jean-Philippe Defay, responsable du magasin « le Comptoir de la Mer », et Franck Chadeau, PDG du groupe Chadotel, abordera la question de la fixation des prix par rapport au développement de l'activité : « en période de turbulence économique et de concurrence exacerbée, le prix est-il un frein ou un accélérateur des ventes ? » Eléments de réponse le 26 mars aux Atlantes. ■

La Lettre des Sables

Directeurs de la publication :

Louis Guédon - Yves Roucher

Rédacteur en chef :

Yann-Yves Biffe

Rédaction :

Yann-Yves Biffe

Anton Lavigne

Anne-Sophie Bodin - Benoît Decron

Céline Dias Couto - Chloé Merlet

Photos :

Yann-Yves Biffe - DPPI

Anne-Sophie Bodin

Photos (suite) :

Céline Dias Couto - Chloé Merlet

Jacques Auvinet - Franck Loriou

Frédéric Stucin - Virginie Roux CCO

Illustrations :

Elen Brieu

Mise en page :

Weirdo

Impression :

Offset 5

Un nouveau plan de circulation mis à l'essai cet été sur le remblai

Réunion d'information publique le lundi 30 mars aux Atlantes

Venez participer à la réunion publique proposée ce lundi 30 mars à 20h aux Atlantes. Le nouveau dispositif de circulation qui sera testé cet été, à partir du 16 juin prochain, sera expliqué par la société Iris, qui a réalisé une étude basée sur la mesure des flux réels de véhicules et sur leur destination. Ce programme informatique offre ainsi une véritable projection dans l'avenir de notre ville.

Désireuse d'améliorer la qualité de vie de ses habitants, de dynamiser l'activité économique du centre-ville et de donner aux Sables-d'Olonne un visage attractif pour les trente années à venir, la municipalité a lancé en 2005 la démarche « Les Sables-d'Olonne 2010 ». Elle s'est appuyée pour définir le programme à réaliser, sous le patronnage du Ministère du tourisme, sur les compétences de l'Agence Française d'Ingénierie Touristique (AFIT) et des cabinets Ponant et Act Ouest. A l'occasion de quatre réunions publiques menées pendant l'été 2005, ces professionnels experts ont mis en avant la richesse de la promenade du remblai et l'importance de la mettre à profit en revoyant les modes de circulation sur cet espace urbain en bordure de mer.

Rendue nécessaire par l'usure de ses structures, sa rénovation a été étudiée dans le cadre d'un projet architectural ambitieux qui a constitué l'un des points importants

du programme municipal de la liste majoritaire, qui fut validé par la majorité de nos concitoyens lors des dernières élections. Confortée par l'accueil favorable exprimé par la population notamment lors des réunions publiques, la majorité nouvellement élue a intégré ce projet dans ses priorités de mandat. Il importait cependant de ne pas pénaliser les riverains, les commerçants, les professionnels par la mise en place trop rapide d'une solution trop extrême.

La municipalité a donc commandé la réalisation d'une étude, confiée au Cabinet Iris, pour déterminer le meilleur plan de circulation.

Cette étude s'est placée d'emblée dans la configuration la moins favorable : fin juillet, à l'heure de pointe. Elle a relevé le nombre de véhicules, leur fréquence, leur destination et les a modélisés. Dès lors, elle a appliqué ce modèle en fonction de la mise en place éventuelle d'un nouveau plan de circulation, pour établir les zones fluides ou celles qui présenteraient des risques de blocages. L'ensemble prend vie sous nos yeux étonnés et instruits, comme autant de fourmis rouges allant d'un point à un autre, stoppant, cédant la priorité à droite...

Ce sont ces simulations qui vous seront présentées le 30 mars lors d'une réunion publique aux Atlantes et qui permettront de mieux comprendre le plan de circulation qui sera mis à l'essai à partir du 16 juin prochain. ■



Le visage du remblai va être profondément transformé avec une plus large place pour les modes de circulation doux.

C.C.O. : Le nouveau bâtiment inauguré

L'École de musique élargit sa portée



Inauguration en fanfare le 28 février dernier.



Le bâtiment a été financé par la Région et la C.C.O.

La première tranche de la nouvelle école de musique a été inaugurée le samedi 28 février. 478 m² ultra modernes, avec salles de répétitions, studios d'enregistrement et un grand auditorium, sont à disposition des élèves et de leurs professeurs, sur un terrain mis à disposition gracieusement par la Ville des Sables-d'Olonne entre l'Abbaye Sainte-Croix et le parking Bel-Air.

La musique à le vent en poupe aux Sables-d'Olonne : de 469 en 2001, le nombre d'élèves est aujourd'hui passé à 580. L'école se trouvait un peu à l'étroit entre les murs de l'Abbaye Sainte-Croix et la Communauté de Communes des Olonnes a pris la décision de construire un nouveau bâtiment à proximité immédiate de son cadre historique. Créé en 1969, le Conservatoire s'est implanté immédiatement dans l'Abbaye. Géré par la Ville des Sables-d'Olonne à partir de 1978, il est devenu intercommunal en 2003. 2009 marque une autre date importante dans son histoire avec la construction de ce nouveau bâtiment qui ravit tous les mélomanes.

A l'intérieur, on trouve un studio de 5 m² et deux de 10 m². La salle de répétition « Eric Sammut » de 80 m² accueille les percussions, qui ont trouvé là une place à demeure. L'auditorium de 213 m² permet de faire cohabiter tout un orchestre, mais également 150 spectateurs et il est relié à un studio d'enregistrement à la pointe de la technologie.

L'ensemble du projet a fait bien sûr l'objet d'une attention particulière concernant

l'acoustique, mais aussi pour le développement durable, pour les matériaux, l'énergie, la qualité de l'air, l'utilisation de l'eau... Le coût de 1 204 395 € a été financé à 35,7% par la CCO et à 64,3% dans le cadre du Contrat Territorial Unique signé avec la Région des Pays de la Loire.

Cet outil magnifique n'est que la première partie d'un projet de plus grande ampleur. Le bâtiment nouvellement construit sera à terme complété par un autre, de 1176 m², qui viendra entourer l'existant et faire face à l'arrière de l'Abbaye Sainte-Croix. La perspective architecturale en sera totalement transformée, avec, selon les termes de l'architecte Hervé Beaudoin, « une façade unitaire, linéaire et rythmée qui puisse entrer en connivence avec le monument en face et qui joue aussi sur le contraste entre la pierre et la reste du bâtiment clair et lisse. » D'ici là, les services administratifs et la plupart des cours sont encore hébergés dans les locaux de l'abbaye. ■

Retrouvez le reportage sur telesables.tv

Transfert du Super U

Une plus grande surface commerciale à la Chaume

Bloqué dans sa croissance par son enclavement, et pour faire face à la concurrence, la direction du Super U s'est portée acquéreur d'un emplacement à l'entrée de la Chaume pour pouvoir transférer le magasin et l'étendre. Celui-ci sera desservi par des navettes gratuites trois demi-journées par semaine pour en faciliter l'accès à tous les Chaumoïs.

Le Groupe Dubreuil, propriétaire du supermarché Super U à la Chaume, a exprimé la nécessité de déplacer celui-ci afin de mieux résister à l'expansion visible de ses concurrents. A cet effet et afin d'assurer sur ce nouvel ensemble commercial une quarantaine de nouveaux emplois qui viendront s'ajouter aux 40 emplois pré-existants, il s'est porté acquéreur dans un premier temps de l'emplacement de l'ancien garage Chevalier, rue Joseph Bénatier à la Chaume, puis d'un terrain voisin appartenant à la commune.



Le supermarché Super U va rester à la Chaume après transfert.

Le Conseil municipal, soucieux de préserver un équipement commercial moderne à la Chaume et de faciliter le développement commercial et l'emploi, s'est montré favorable à l'unanimité de ses membres, dans sa délibération du 28 juillet dernier, à la

mise à disposition de terrains pour la réalisation de ce projet. Aussi, en complément de celles détenues par le groupe Dubreuil, la Ville a procédé à la vente de parcelles pour un prix de 1 950 000 €, soit environ le double de l'estimation des Services des

domaines. Elle loue par ailleurs 4433 m² destinés à la réalisation d'un parking.

Affirmant sa volonté de conserver aux habitants du cœur de la Chaume un accès facile à un commerce alimentaire de proximité, la Ville a subordonné la réalisation de cette opération à des garanties en ce sens.

Ainsi, la vente est soumise à la mise en place d'un service de navettes gratuites, avec un aller-retour trois demi-journées par semaine, garanti pendant 8 ans entre le quartier de la Chaume et le nouveau supermarché dans l'attente de la création d'un commerce de proximité, soutenu par la Municipalité, en plein cœur de la Chaume. L'association « Bien vivre à la Chaume » a exprimé sa satisfaction concernant ce service, qui pourra être suspendu si les contacts établis par la Mairie aboutissent à l'installation du commerce de proximité souhaité. ■

Cérémonie des vœux

Les associations et acteurs économiques informés des actions de l'année 2009



Les forces vives se sont retrouvées aux Atlantes pour aborder 2009 de façon conviviale.

La municipalité a présenté ses vœux aux présidents d'associations et représentants des organisations socio-professionnelles le 29 janvier dernier, permettant ainsi de faire le point sur les réalisations de 2008 et les projets de 2009.

L'événement a réuni, pour la première fois au Centre de Congrès des Atlantes, différents acteurs de la vie des Sables-d'Olonne autour d'un discours du Maire et d'un cocktail.

Avec l'équipe municipale à ses côtés, Louis Guédon est revenu sur les temps forts de l'année écoulée en mentionnant l'épisode de l'Artémis, l'inauguration de la ligne directe en TGV Les Sables-Paris et l'engouement généré par le départ du Vendée Globe.

Il a également fait la lumière sur les grands dossiers de l'année à venir. Il a ainsi exposé la suite des travaux de voirie, entre autres rue des Meuniers ou Cours Blossac ; l'expérimentation du sens unique de circulation sur le remblai et sa première tranche de travaux à l'automne ; la mise en service du parking Nicot et les accès facilités entre la gare, les stationnements et le centre-ville ; et l'entretien du patrimoine sablais avec la rénovation de la toiture des halles du centre et une réflexion sur la réhabilitation de l'abbaye Sainte-Croix. ■

Retrouvez le reportage sur [telesables.tv](#)

Réaménagement du service état civil

Les passeports biométriques bientôt délivrés en mairie

Afin de répondre à la démarche nationale concernant le traitement des nouveaux passeports, dits biométriques, l'hôtel de ville des Sables-d'Olonne va subir quelques réaménagements.

Le nouveau passeport muni d'une puce contiendra les données biométriques de son porteur comme l'empreinte digitale pour permettre le contrôle de son identité. La Ville des Sables-d'Olonne sera en mesure de fournir ce nouveau support après une transformation de la zone située au sein de l'ancien hôtel de ville, dans la partie « état civil ». La mission d'accueil actuellement assurée par 2 personnes à l'entrée sera redistribuée. En effet, grâce à un espace ouvert,

couramment appelé « open space », chacun des agents de ce secteur sera désormais en mesure d'accueillir le public et de répondre à ses besoins. Les étapes nécessaires à la réalisation de ce nouveau passeport, comme le dépôt des empreintes digitales, auront lieu dans un bureau créé à cet effet. Ce dispositif sera en service à compter de fin juin et s'adressera non seulement aux résidents sablais mais aussi à l'ensemble des résidents français. A noter que le passeport en cours reste valide jusqu'à sa date d'expiration, excepté pour un déplacement aux Etats-Unis où la présentation d'un passeport biométrique est exigée. ■

Nouveau mandat de 3 ans pour ce conseil consultatif

Le Conseil des Sages renouvelé

Le Conseil municipal a créé en mai 2001 un comité consultatif et bénévole intitulé « Conseil des Sages », ouvert à 25 personnes âgées de 60 ans au minimum, ayant cessé toute activité professionnelle et étant inscrites sur les listes électorales de la ville des Sables-d'Olonne. Le mandat, d'une durée de 3 ans, est renouvelable une fois seulement : une même personne ne peut effectuer plus de 2 mandats consécutifs.

A l'issue du 2^e mandat, dont l'échéance était concomitante avec celle du conseil municipal, un nouvel appel à candidatures a été lancé. Parmi les 35 candidatures, ont été retenues par la commission consultative des services publics locaux et désignées par le conseil municipal du 2 mars :

Jean-Claude Larrede
Hubert Sagbo
Michelle Rigou
Jean Durez
Claude Dugas
Georges Cheloudko
Abel Robin
Pierre Schambil
Gilbert Valade

Françoise Lair
Philippe Haas
Robert Bossard
Jean-Pierre Thomas
Jean-Marie Damperat-Delile
Annie Dorison
Roger Bourdin
Françoise Peslerbe
Serge Flandrois

Alain Chasse
Jacques Brosset
Françoise Roucher
Daniel Fougeras
René Chauveau
Michel Bertroux
Brigitte Petit-Brunet

Un Vendée Globe grand format

Michel Desjoyeaux maître du monde

Retrouvez le reportage sur telesables 

Les arrivées auront été à la mesure de ce Vendée Globe : énormes, par la mobilisation du public, par la chaleur des supporters, par l'émotion transmise par les skippers, par la couverture des médias. Le premier à entrer dans le chenal mythique aura été le grand Michel Desjoyeaux, premier marin à inscrire son nom pour la 2^e fois au palmarès de cette course hors normes. Il recevra son trophée sur la page des Sables le 23 mai prochain.

Même une course à handicap n'aura réussi à détourner Michel Desjoyeaux de son but ultime : gagner. Contrainé de rentrer à Port Olona sur ennuis mécaniques, il repartait 40 heures après le coup de canon, bon dernier de la flotte. Dopé par ce défi incroyable, il remontait chaque marin un à un et prenait finalement la tête au bénéfice de la casse de nombreux favoris. Il n'allait plus la lâcher, Roland Jourdain, le plus menaçant, étant contraint de s'arrêter aux Açores après avoir perdu sa quille.

Derrière lui, c'est un Arnel Le Cléac'h tout sourire qui coupait la ligne en deuxième position pour son premier tour du monde, imité quelques jours plus tard par Samantha Davies. Dans son sillage, Marc Guillemot limitait la casse et pour quelques dizaines de minutes, obtenait la 3^e place grâce à la bonification attribuée pour son opération d'assistance auprès de Yann Eliès. Il réalisait là un véritable exploit en rejoignant Port Olona après avoir navigué près de 1400 milles sans quille.

Quelques heures plus tard, Brian Thompson entrait à son tour dans le chenal, puis sa compatriote Dee Caffari. 100% des femmes

ayant pris le départ en cette 6^{ème} édition ont ainsi bouclé leur tour du monde !

Arnaud Boissières prenait la 7^e place au grand ravissement du public venu en masse saluer l'Arcachano-Sablais. La haie d'honneur était reformée le jeudi suivant pour l'anglais Steve White, puis 10 jours plus tard pour le groupe des plus méritants : Rich Wilson, Raphaël Dinelli et Norbert Sedlacek, qui auront passé le plus de temps en mer, et souvent à se débattre avec les ennuis mécaniques sur des bateaux rustiques... mais finalement parmi les plus résistants.

Dénominateur commun à toutes les arrivées : une très forte mobilisation du public, aussi bien en bateau sur la ligne que de chaque côté du chenal. Même Marc Guillemot n'a pas réussi à passer inaperçu à 4 h du matin ! Informés par le site internet de la course ou grâce aux SMS envoyés par la Ville des Sables-d'Olonne, une foule bigarrée prenait position pour acclamer les héros qui ont partagé leur aventure avec eux pendant trois mois. Dans les applaudissements se mêlaient l'admiration, les félicitations pour la performance sportive et la connivence tissée au fil de la course, dans les jours difficiles comme dans les grands moments. Au petit jeu de l'applaudimètre, la skippeuse de Roxy et le capitaine d'Akena Verandas ravirent le public par leur fraîcheur, leur humour, quand Marc Guillemot faisait vivre son voyage initiatique parsemé de rencontres imprévues...

Le public sablais les retrouvera, qu'ils aient bouclé leur tour du monde ou pas, pour une remise des prix à grand spectacle, le samedi 23 mai sur la grande plage des Sables-d'Olonne. ■



Arrivée de Michel Desjoyeaux, vainqueur du Vendée Globe 2008-2009, le 1^{er} février.



Arnel le Cléac'h, dit «le chacal», arrivé le 07 février en deuxième place.



Marc Guillemot, 3^e, accueilli par ses amis et concurrents.



Samantha Davies acclamée par ses nombreux fans le 14 février.



Brian Thompson le 16 février



Dee Caffari, deuxième anglaise à avoir franchi la ligne d'arrivée après Sam Davies, le 16 février.



Arnaud Boissières le 22 février



Steve White le 26 février

Félicité à l'Hôtel de Ville

Yannis Marie, champion de France de Tir à la cible

Samedi 7 mars à 18h à l'Hôtel de Ville des Sables-d'Olonne se tenait une réception offerte en l'honneur du sportif Yannis Marie.

Le jeune sablais membre de l'ASTIC (Association Sablaise de Tir à la Cible) n'a que 11 ans mais a déjà tout d'un grand champion : il a remporté en juin 2008 le championnat de France handisport au tir à la cible à Sens (89) en marquant 363 points sur 400 possibles. Le jeune handisportif a réalisé une performance remarquable ; Louis Guédon, Député-Maire des Sables-d'Olonne et le conseil municipal tenaient donc à le féliciter pour son parcours sportif et à l'encourager pour l'avenir. ■



Yannis Marie, fièrement entouré de Louis Guédon, député-maire et Gérard Faugeron, adjoint au sport.

Compétition organisée par le CAPS

Traversée de la baie des Sables en palmes



Le dimanche 5 avril prochain aura lieu aux Sables-d'Olonne la 2ème édition de la compétition de nage avec palmes.

Organisé par le Club d'Archéologie et de Plongée Subaquatique de La Roche-sur-Yon (CAPS), l'événement réunira cette année une centaine de participants venus de la France entière ainsi que de Belgique. Le départ sera donné de la Capitainerie de Port Olona, pour un parcours en baie des Sables, via le chenal, long de 2, 6 ou 12 kilomètres.. Qualificative pour le championnat de France, elle divisera les concurrents en deux catégories : avec palmes ou en monopalme. ■



Une randonnée roller en ouverture du peloton pédestre

8^e édition du 10 km des Sables-d'Olonne le 25 avril



La promenade du remblai sera réservée aux rollers puis coureurs l'après-midi du samedi 25 avril.

Innovant chaque année autour de sa course-phare qui accueille dans la bonne humeur grandes pointures et coureurs régionaux, le Jogging Club Sablais propose cette année, samedi 25 avril, une randonnée en roller.

Les fans de glisse évolueront librement de 14 h à 16 h sur le parcours sécurisé de la course à pied, c'est-à-dire dans le cadre merveilleux du front de mer, des Atlantes à Tanchet.

Après avoir retiré leurs dossards aux Atlantes, les coureurs à pied reprendront possession du bitume. Les enfants nés après 1994 ouvriront le bal par une course de relais à 16 h 30.

A 18 h, débutants et confirmés s'élanceront place du Palais de Justice. Au programme de cette course bénéficiant du label régio-

nal de la Fédération Française d'Athlétisme, les deux habituelles boucles de 5 km balisées à chaque kilomètre et surveillées par une centaine de bénévoles présents sur le parcours pour assurer la sécurité des coureurs et leur ravitaillement. L'épreuve avait été remportée en 2008 par le Kenyan Salim Saremo Saiti en 28'58, à seulement 8" du record détenu par Luke Metto en 28'50 depuis la première édition. Un temps exceptionnel qui fait rêver les 800 coureurs attendus, dont la plupart chercheront avant tout à se dépasser eux-mêmes dans une ambiance conviviale assurée par l'organisation avant d'aller battre des records... ■

Informations et inscriptions en ligne sur www.joggingclubsablais.com.

Parcours du cœur le 29 mars à Tanchet

Bougez pour rester en bonne santé !



Le dimanche 29 mars, la Fédération française de cardiologie et la Ville des Sables-d'Olonne vont faire battre votre cœur ! Rendez-vous à Tanchet pour des stands d'information et 3 parcours de randonnées pédestres.

Les parcours du cœur visent à promouvoir la pratique d'une activité physique régulière et adaptée, tout au long de la vie, pour conserver un cœur en bonne santé. Le matin du 29 mars en sera la vitrine autour de l'Institut Sports Océan et du boulevard Kennedy rendu piétonnier pour l'occasion. Un village réunira de 8h30 à 13h des professionnels de la santé (cardiologues, diététiciennes, secouristes) venant à la rencontre du public pour donner des conseils et répondre aux questions. Le Don du sang fera également la promotion de ce geste généreux et citoyen pendant que des démonstrations seront assurées par les associations de Tai Chi Shuan et de chiens Terre-Neuve.

La théorie sera alliée à la pratique puisque trois circuits de randonnée pédestre sont proposés ce dimanche matin : un de 1,7 km, un de 5 km et un de 12 km, qui seront balisés par l'association La Foulée Verte. ■

La Lettre des Sables vous fait remonter le temps et vous présente pour cette édition le sémaphore, poste de signalisation situé à La Chaume construit dans la deuxième moitié du XIXe siècle pour communiquer avec les navires en vue.

Les Sables d'antan

Le Sémaphore de la Chaume

Construit vers 1863 par l'ingénieur Séraphin Chaigneau, le sémaphore se situe au quartier de La Chaume, non loin de l'ancien fort de l'Aiguille, au lieu-dit les « Dunes de la Vigie ». Cette parcelle de terrain de 88 ares 20 ca est affectée au ministère de la Marine Nationale par décisions des 18 et 21 août 1860.

Cet édifice fait partie d'un vaste réseau de nouveaux postes sémaphoriques mis en place sur le littoral sous le Second Empire. Ces postes doivent notamment faciliter les communications entre les navires en mer et l'intérieur du pays, devenant par là même un atout indispensable pour la défense des côtes en temps de guerre. D'après l'abbé Renollaud, « la première dépêche du Poste fut adressée à M. le Préfet Maritime de Rochefort ».

Le sémaphore est ensuite classé par la loi du 18 juillet 1895 concernant la détermination et la conservation des postes électrosémaphoriques. Son champ de vue est fixé du S.78 E. au N. 45 O.

La surveillance est confiée à un chef guetteur et à un guetteur, mission que les nommés Macé et Gaborit assurent en 1914. Cependant, lors de la Première Guerre mondiale, le poste sémaphorique n°5 est occupé par des soldats du 93ème régiment d'infanterie, dans le cadre du « Plan de garde des points importants du littoral ».

En 1926, la surélévation du sémaphore de La Chaume est demandée par la municipalité sablaise, suite à la requête d'un lotisseur, M. Dombret, dont le terrain est situé à proximité. Ce projet d'aménagement est finalement abandonné en 1933.

Cependant, afin de faciliter la construction de maisons d'habitation dans le quartier de La Chaume, la municipalité a demandé, au lendemain de la guerre, « soit la démolition du sémaphore, soit son exhaussement dans le but d'augmenter la hauteur de la ligne de visée » (délibération du 24 janvier 1948). En effet, les terrains très vastes autour du

sémaphore sont grevés de fait d'une servitude non oedificandi. La levée de celle-ci doit permettre en outre la mise en valeur de la corniche partant du fort Saint-Nicolas et se dirigeant vers Saint-Gilles.

En 1949, le ministère de la Marine consent, dans un premier temps, à remettre le sémaphore à l'administration des Domaines en vue de son aliénation, avant de se rétracter et de faire le choix du département de la Marine Marchande.

Cependant, le poste électrosémaphorique de La Chaume est déclassé par l'article 44 de la loi n° 52-757 du 30 juin 1952, en même temps que ceux de Biarritz et Gravelines.

En 1958, l'emprise du chemin vicinal ordinaire n°6 sur le terrain domanial de l'ancien sémaphore est remise à la Ville. Celle-ci va permettre le prolongement de la rue du Sémaphore jusqu'à la mer.

Par la suite, la Ville fait l'acquisition du terrain du sémaphore le 14 mai 1962. Plus tard, souhaitant y installer une auberge de jeunesse, elle devient également propriétaire du sémaphore le 10 octobre 1974. Le bâtiment est alors décrit en forme de T, comprenant une tour à deux niveaux avec terrasse et 3 logements d'habitation composés chacun de 2 pièces et cuisine.

La transformation en auberge de jeunesse intervient en 1978. Celle-ci se compose de 3 chambres, de 22 lits et d'une grande tente de 11 places. Deux personnes de la Fédération Unie des Auberges de Jeunesse sont chargées de l'accueil.

Au terme de la saison 1997, suite à divers problèmes de voisinage, la ville met fin à la mise à disposition du sémaphore.

L'année suivante, les terrains et bâtiments sont vendus à des promoteurs pour y édifier « Le Village du Sémaphore », nouvel équipement para-hôtelier touristique. ■



Le sémaphore de la Chaume au début du XX^e siècle.



Vers 1910

MOTS CROISÉS «La collecte sélective et le tri des déchets»

de Philippe Imbert

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

HORIZONTALEMENT :

1- Passe aussi par la collecte sélective pour bon nombre de nos produits -2- Encombrent le caddie du supermarché et sont aisément recyclables -3- Cuivre - Voyelles - C'est nouveau -4- En ardoise - On les recycle grâce à la collecte sélective -5- A mettre dans leurs conteneurs pour être revalorisés - Petit protecteur -6- Créa des liens - Personnel - Ne donne donc aucun mal -7- Celui de nos déchets est impressionnant d'où l'utilité de trier ! - Paire de carreaux -8- Antilope - Délayée -9- Pour notre environnement, il ne faut plus les remplir n'importe comment ! -10- Un point de côté - Laisse le choix -11- Il est très conseillé de leur offrir plus d'un verre ! -12- On le récupère à plusieurs points de la Communauté - Réalisai un large col -

VERTICALEMENT :

A- Grâce à la collecte sélective il évite le gaspillage - Cheval -B- Touché mais pas coulé - Un grand spécialiste du sommeil - Embarqua des couples -C- Carte Bleue - Retourné chez le potard - Lettres à narrer -D- Tuyau posé de bas en haut - Voyelles - En tête de train -E- Lettre - Trois cardinaux - Arrivée en fin de rouleau -F- Article d'importation - Bout de pneu - N'est pas mauvais -G- Celui de nos déchets se doit d'être sélectif - Arrive en fin d'année -H- C'est pour l'argent - Qui reste au même niveau - Ils viennent du soleil -I- Avoir bien en main - Naïtra -J- Orateur grec - Homme politique allemand de l'après-guerre -K- Les traiter est une priorité -L- Sans effets - Maison de la culture - Il est forcément sélectif ! -

Solutions en page 10

Festival nouvelle chanson

Un savoureux concentré d'artistes « nouvelle scène »



Le Festival nouvelle chanson, édition n°7, accueillera à l'auditorium Saint Michel du 1er au 4 avril, huit artistes aux univers pop, rock, folk et même slam. Des ateliers et conférence sont également au programme, une nouveauté 2009 !

MERCREDI 1ER AVRIL, 20H30

Mendelson

Dans un parlé/chanté à la première personne, Pascal Bouaziz raconte des bribes d'existence qui enjambent un bonheur toujours fuyant. Un univers totalement unique dans le paysage musical actuel sur fond de rock, free jazz et chanson française.

M. Chance (Matthieu Ballet)

Artiste peu connu du grand public, Matthieu Ballet est pourtant très présent dans le parcours d'artistes identifiés et largement reconnus comme les Négresses Vertes, Miossec, Bashung, Merzhin, Thomas Fersen...

Exposition de jouets anciens dans le hall de la mairie

Yeux d'enfants pour tout le monde à la mairie



Une vitrine garnie de jouets anciens pour le plaisir des petits et des grands.

Depuis la mi-février, le hall de l'hôtel de ville se transforme en boutique de jouets grâce à la donation faite à la collectivité par Roger Cloz (1925-2005).

Petites voitures miniatures au 1/43e, bateaux, machines à vapeur, locomotives et wagons du siècle dernier, avions de chasse, tractopelles..., l'exposition panache des jouets anciens et des modèles plus contemporains, de toutes di-



10

JEUDI 2 AVRIL, 20H30

Alex Beaupain

Ses compositions pour les Chansons d'amour ont porté cette comédie musicale jusqu'aux césars 2008, où il a décroché le prix de «meilleure musique originale de film». Il se les réapproprie aujourd'hui, tout en interprétant les chansons résolument pop 80's de son dernier album, 33 Tours.

Anis

Après le succès de "Cergy", Anis débarque avec Rodéo boulevard, tout en restant fidèle au style qui l'a fait connaître, entre sonorités jazz et déhanchements reggae accompagnés de textes à la fois drôles et engagés.

**Nouveauté 2009 !
Les ateliers et conférence**

Des ateliers sont proposés cette année dans le cadre du festival. Ils sont destinés aux jeunes artistes auteurs, compositeurs ou interprètes. Ces rendez-vous leur permettront de rencontrer des professionnels des métiers liés à la chanson comme Matthieu Ballet, musicien-arrangeur-réalisateur de Miossec ou Thomas Fersen, de Joseph Racaille, qui a travaillé aux côtés de Alain Bashung et Arthur H et de Jérôme Bensoussan, musicien-compositeur de Dominique A, Miossec et la Grande Sophie.

VENDREDI 3 AVRIL, 20H30

Hugh Coltman

Les «Stories from the Safe House» de son album mélangent harmonieusement sa voix charmeuse à un folk-jazz-soul intimiste servi par un panel d'instruments : ukulélé, cloches, piano, guitare...

Peter Von Poehl

Sur scène, on retrouve ses mixtures instrumentales, son grain vocal unique et sa manière très personnelle de pétrir ensemble l'écriture et le son. Le charme est immédiat.

Atelier 1 avec Matthieu Ballet :
mercredi 1^{er} avril à 14h, auditorium St Michel
Rencontre autour de la création d'un album, d'un spectacle : écriture, composition, arrangements, production.

Atelier 2 avec Joseph Racaille et Jérôme Bensoussan :
jeudi 2 avril à 18h, auditorium St Michel
Présentation des métiers des compositeurs, d'arrangeurs, de musiciens de studio et de tournées

Conférence avec Al Bob :
samedi 4 avril à 18h
salle des conférences de l'Abbaye Ste Croix
Al Bob, auteur du livre «Les indispensables citations chantées de la langue française».

Entrée libre

SAMEDI 4 AVRIL, 20H30

Marie Modiano

Avec des tonalités originales et souvent déroutantes, Marie Modiano explore des airs folk, aux accents country et pop. Les textes offrent un regard empreint de sensibilité, avec un sens de l'observation aigu.

Abd Al Malik

En s'inspirant de la chanson, de la poésie, du jazz et du slam, Abd al Malik renouvelle l'esthétique du rap pour en faire une musique inédite, moderne et inventive. Deux victoires de la musique lui ont déjà été remises en 2007 et 2009 dans la catégorie musiques urbaines.

Tarifs

Tarif 1 soirée : 17 euros, réduit 15 euros jeunes (- de 26 ans) 9 euros

Forfait 4 soirées : 40 euros, réduit 32 euros jeunes (- de 26 ans) 25 euros

Découvrez les clips et vidéos des artistes et la rétrospective en images des éditions précédentes sur :

www.lessablesdolonne.fr
rubrique festival et sur
www.myspace.com/festivalnouvellechanson ■

L'émission de France 3 revient sur la prise d'otage à la gendarmerie en 2002

« Affaires classées »
rouvre le dossier

Les passants dans le centre-ville et dans quelques rues des Sables-d'Olonne se seront peut-être étonnés d'y croiser caméras et projecteurs pendant les premiers jours de février.

La Ville y avait autorisé le tournage d'un numéro de l'émission « Affaires classées » diffusée régulièrement sur France 3 nationale. Le fait divers ici reconstitué était la rocambolesque affaire de drogue survenue en février 2002. Les ballots de cocaïne avaient été retrouvés sur la plage de Sauvetterre. Les malfaiteurs, pressés de remettre la main sur l'objet de leur trafic, n'avaient pas hésité à attaquer successivement la gendarmerie maritime, d'y prendre un gendarme en otage, puis la gendarmerie territoriale, sans succès.

La diffusion de l'émission est prévue cet été. ■

Solutions Mots Croisés

HORIZONTALEMENT :

1- RECUPERATION -2- EMBALLAGES -3- CU - YI - NEO -4- DU - PAPIERS -5- CARTONS - DE -6- LIA - SE - PUR -7- TONNAGE - RR -8- GNOU - GACHEE -9- POUBELLES -10- SO - OU -11- CONTENEURS -12- VERRE - EVASAI -

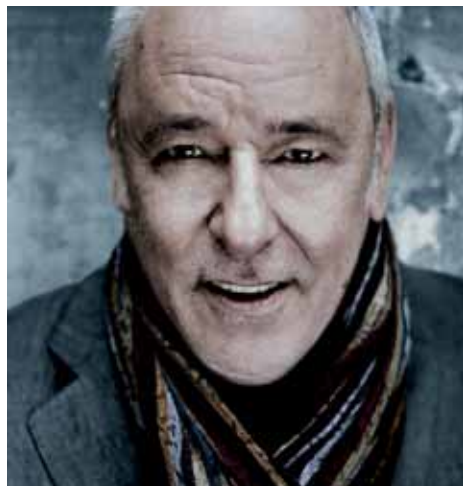
VERTICALEMENT :

A- RECYCLAGE - CV -B- EMU - AI - NOE -C- CB - DRATOP (potard) - NR -D- UAYUT (tuyau) - OUO - TR -E- PLI - O.S.N. - USEE -F- EL - PN - BON -G- RAMASSAGE - EE -H- AG - EGAL - UV-I- TENIR - ECLORA -J- ISEE - HEUSS -K- ORDURES -L- NU - SERRE - TRI -

Retrouvez le reportage sur telesables.tv

Spectacles de la saison culturelle

Maxime Le Forestier



« Restons amants »
Mardi 21 Avril à 20h30
Les Atlantes

Accompagné de trois musiciens, c'est dans l'ambiance intimiste des guitares, contrebasse et percussions que Maxime Le Forestier distillera sa voix chaude et grave, celle-là même des incontournables San Francisco, Ambalaba, Né quelque part. bercé par certaines ambiances tropicales, il interprétera les textes à la fois piquants et romantiques de son dernier album. Julien Clerc, son complice, a d'ailleurs signé plusieurs mélodies. Le disque marque aussi la première collaboration de Maxime Le Forestier avec Matthieu Chedid, à la guitare et Emmanuelle Béart avec qui il interprète un duo sensuel et doux, « L'hymne à la soie ».

Tarif : 25 à 40 € ■

Cie Max & Maurice



« Oups ! »
Jeudi 30 Avril et Vendredi 1er Mai à 21h
Terrain des Sauniers (sous le chapiteau)
Un spectacle à voir en famille !

Max et Maurice, deux clowns jongleurs, s'aventurent à bord d'un gigantesque ballon dirigeable abritant un cabaret. Ils s'immiscent d'abord dans les cuisines où l'on met les p'tits plats jonglés dans les grands, où la contorsionniste met la main à la patte et les pieds dans le plat. Un peu plus loin, dans le fameux cabaret, une pléiade d'artistes s'amuse de ses disciplines circassiennes : voltige sur corde volante, illusion, contorsion, tissu, jonglerie, monocycle. Parmi tout ce beau monde, "oups !", les deux compères, sincères mais maladroits, enchaînent les catastrophes...

Tarif : 7 à 15 € ■

François Morel & Olivier Saladin



« Bien des choses »
Samedi 02 Mai à 21h
Les Atlantes

Les Rouchon écrivent aux Brochon et réciproquement. Les Rouchon ne rêvent que de retour, se désolent de voir leurs petites habitudes bousculées et ont la nostalgie de leurs chaussons. Quant aux Brochon restés chez eux, ils envient leurs amis, attendent avec impatience l'heure de leur propre départ. François Morel et Olivier Saladin, anciens complices de la célèbre famille des Deschiens, se retrouvent pour nous livrer ces courriers désopilants en une batterie de cartes postales toutes aussi pittoresques les unes que les autres.

Tarif : 18 à 30 € ■

Retrouvez le reportage sur telesables .tv

Opus



Le Petit Répertoire
Jeudi 21 mai à 19h et 21h
Cour du musée de l'abbaye Ste Croix

Le Conservatoire des Curiosités, musée fictif et itinérant des arts singuliers, se propose de découvrir et faire découvrir les œuvres d'hommes et femmes imaginaires et autodidactes... Le public aura la chance d'y découvrir des pièces uniques comme la table à repasser les bas de pyjamas de la maison de retraite de la Guerche sur l'Aubois ou la machine à améliorer le vin bouchonné de M. De Brouhin.

L'instant Croxel
Vendredi 22 mai à 19h et 21h
Bar Le Rétro

Rémi Walker est commercial chez CroXel. Au comptoir du bar sablais Le Rétro, il attend la signature d'un bon de livraison. Les consommateurs présents vont alors assister à une lente et aigre dégringolade jalonnée d'héroïques morceaux de bravoure de comptoir, dérisoires sommets que seul l'alcool permet d'escalader. Au final de cette dérive, point de bagarre générale, mais l'arrivée rédemptrice et triomphale d'un archange sorti tout droit de la cuisine...

Avec La Déferlante de Printemps
Tarif unique : 3 euros par spectacle ■

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS :

Office de tourisme des Sables-d'Olonne 02 51 96 85 78 ou www.ticketnet.fr

Faites de la danse

Le Junior Ballet du Conservatoire de Paris se donne en spectacle

La Ville des Sables-d'Olonne s'associe à l'événement « Faites de la danse » organisé par Les Amis de la danse en partenariat avec les écoles de danse du Pays des Olonnes. Dans le cadre de ce rendez-vous, un spectacle du Junior Ballet du Conservatoire de Paris aura lieu le samedi 11 avril à 20h30 aux Atlantes.



Le spectacle du Junior Ballet constituera le temps fort de ce rendez-vous sous le signe de la danse

Le Junior Ballet donne pendant l'année une série de représentations au Conservatoire, puis en tournée en France et à l'étranger. Il rassemble deux groupes, l'un classique, l'autre contemporain, d'élèves de cinquième année du cursus de danseur interprète du Conservatoire de Paris. Les élèves sont âgés de 17 à 23 ans et travaillent comme dans le cadre d'une compagnie professionnelle. Ils assimilent les pièces du répertoire classique et contemporain et travaillent aux côtés de chorégraphes, à qui le Conservatoire commande des créations. Leur spectacle du 11 avril aux Atlantes présentera ainsi les pièces suivantes : le ballet joyeux et effréné « Esplanade », la création « L'entrouvert » puis le voyage chorégraphique autour du désir avec « Road Movie ». La première partie du spectacle sera assurée par les écoles de danse du Pays des Olonnes. Les réservations des places s'effectuent à l'office de tourisme des Sables-d'Olonne (adultes : 14 euros, - de 12ans : 10 euros / Tél. 02 51 96 85 78).

Dans le cadre du rendez-vous « Faites de la danse », des stages sont également proposés aux élèves des écoles de danse avec le Junior Ballet. Le Concours Jazz Perspective Vendée aura lieu le dimanche 12 avril aux Atlantes et rassemblera une trentaine d'écoles et compagnies ■

Dîner caritatif avec Titouan Lamazou

Les Sablais engagés pour la cause des femmes



Louis Guédon au côté de l'artiste au grand cœur Titouan Lamazou

Vendredi 6 mars, un dîner caritatif était proposé aux Atlantes par l'association Lysistrata, fondée dans les pas de Titouan Lamazou et de ses portraits de femmes du monde, pour venir en aide à celles victimes de violences ou en situation de faiblesse.

Depuis plusieurs années, Titouan Lamazou parcourt le globe à la rencontre de femmes aux destinées difficiles.

Il apporte un témoignage par le dessin et la photo, notamment au travers de l'exposition présentée jusqu'au 8 mars au Musée de l'Abbaye Ste Croix aux Sables-d'Olonne.

Il souhaitait aller plus loin pour faire partager la cause des femmes en aidant concrètement, sur le terrain. Ainsi est née l'association Lysistrata, dont le but est de défendre les femmes dans le monde et d'améliorer leur sort.

Cette association organisait le vendredi 6 mars un grand dîner caritatif au Centre de Congrès des Atlantes, dans le sillage du Vendée Globe, en présence de la skippeuse Samantha Davies et de Jean-Luc Van den Heede et de son groupe Globalement Votre qui ont assuré l'animation musicale de la soirée.

Tous les bénéfices sont consacrés à l'agrandissement d'un centre hospitalier qui accueille des femmes victimes de violences sexuelles et des conflits en République Démocratique du Congo. Pour augmenter cet apport, la Ville des Sables-d'Olonne a fourni gracieusement la salle et la logistique. Les élus sablais avaient répondu immédiatement à la sollicitation de Titouan Lamazou car, en plus de la juste cause qu'il porte, il tient une place à part dans le cœur des Sablais, en tant que vainqueur du premier Vendée Globe et artiste reconnu, dont les œuvres exposées dans les rues de la ville et au musée de l'Abbaye Sainte Croix cet hiver ont connu un grand succès populaire. ■

Retrouvez le reportage sur telesables .tv



La circulation en question



Les meilleurs collégiens et lycéens à la lutte sur les vagues de Tanchet

La coupe de France UNSS Surf aux Sables

La ville des Sables-d'Olonne accueillera pour la première fois, sur la plage de Tanchet, la Coupe de France UNSS Surf 2009, du 18 au 20 mai.

La coupe UNSS Surf se déroule habituellement dans le sud de la France sur les plages des Landes. Cette année, la ville des Sables-d'Olonne, de plus en plus reconnue pour son spot de surf à

Tanchet, a l'honneur d'accueillir les collégiens et lycéens pour cette compétition. Organisée par l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) avec la collaboration des collégiens et lycéens, la coupe rassemblera 16 équipes mixtes de 4 jeunes venues de la France entière. Des démonstrations de sauvetage viendront ponctuer les 3 journées du 18 au 20 mai. ■



Les vacances des jeunes sablais sous le signe de la création artistique

Une semaine « Tout feu Tout slam »

Pour la première fois pendant les vacances de février, à l'initiative de la Commission Jeunesse de la Ville des Sables, le Ticket Art s'est décliné en version ados pour offrir aux 12-16 ans des activités culturelles diverses pendant une semaine.

Du lundi 9 au vendredi 13 février, l'abbaye Sainte-Croix a été prise d'assaut tous les après-midis de 14h à 17h par des jeunes désireux d'apprendre différentes manières de s'exprimer.

Le premier jour a été consacré à l'atelier slam animé par le conteur nantais M.Mouch. Dans la salle Victor Brauner du musée, où sont exposées les œuvres de l'artiste, les 14 participants ont pu s'essayer à l'art de jouer avec les mots. Dans une ambiance studieuse

mais décontractée, les apprentis slameurs ont fait rimer leurs prénoms dans des phrases dignes de Grand Corps Malade et Abd al Malik. En groupe ou en solo, chacun a eu l'occasion de se dévoiler en s'inspirant de l'atmosphère dégagée par les tableaux alentour.

Le reste de la semaine s'est articulé autour de différents ateliers. Les artistes en herbe ont pu s'initier à différentes expressions artistiques, de la création de manga à l'écriture de roman.

L'opération s'est déroulée à guichets fermés, incitant la Commission Jeunesse à la reconduire. ■



Monsieur Mouch, expert slam auprès des ados.

Retrouvez le reportage sur telesables.tv

Emplois saisonniers

Un coup de pouce pour décrocher un job d'été



Un rendez-vous plébiscité par les jeunes sablais.

Le Point Information Jeunesse et la Mission Locale ont organisé le 18 février 2009 une journée d'information et de conseils dédiée aux jeunes à la recherche d'un emploi pour l'été.

Chaque année, l'arrivée des beaux jours sur la côte vendéenne est synonyme de recherche de jobs saisonniers. Pour aider les jeunes à trouver le job d'été qui leur convient, le Point Information Jeunesse et la Mission Locale de Vendée Atlantique leur ont donné rendez-vous le mercredi 18 février dans les locaux de la Mission Locale aux Sables-d'Olonne.

Différents intervenants étaient présents pour apporter leurs conseils et orienter les jeunes dans leurs recherches : des représentants du service des ressources humaines de la mairie des Sables-d'Olonne, des conseillers de l'ANPE, de la Mission Locale et des spécialistes de la législation du travail. Un atelier CV et lettre de motivation leur était également proposé pour les familiariser avec les techniques de recherche et des bornes ANPE étaient à disposition pour consulter les annonces.

En sortant de la Mission Locale, les jeunes avaient tous les outils en main pour essayer de se faire une place au soleil... cet été ! ■

Retrouvez le reportage sur telesables.tv

Echange interclubs international

Olonna Surf Club en Californie

Monté par le Olonna Surf Club des Sables-d'Olonne, le projet d'échange « California dream » a permis à six jeunes sablais de s'envoler pour la Californie pendant les vacances de février.

« California dream » est un projet novateur et original qui consiste à établir un échange international entre deux clubs sportifs : Le Olonna Surf Club aux Sables-d'Olonne et le Del Mar Surf Club à San Clemente, au sud de Los Angeles (Californie). Du dimanche 8 février au samedi 21 février six jeunes de 13 à 21 ans ont été accueillis par les familles des surfeurs

du Club Californien. Encouragée par le service jeunesse de la Ville des Sables-d'Olonne, cette initiative présente de nombreux intérêts : permettre aux jeunes d'effectuer un séjour linguistique et de découvrir une autre culture, progresser techniquement en surf, créer un réseau social entre jeunes sportifs, représenter la Ville des Sables-d'Olonne à l'étranger. Les correspondants américains sont attendus en juin prochain aux Sables-d'Olonne où ils seront accueillis à leur tour par les familles sablaises et par la Municipalité à l'Hôtel de Ville. ■



Photo souvenir à Del Mar des deux clubs, français et américain.